

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Mai 2020

L'an deux mil vingt, le 26 mai, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

Etaient présents : M. ALEMANN Martin, Mme BOUET Emmanuelle, M. de BOUTRAY Pierre, M. DUQUENOY Gilles, M. GABARD Etienne, M. GIRARDEAU Jérôme, M. GROYER Bruno, M. HENRION Thibaut, M. LABBE Alain, Mme SOYER Chantal

Absents excusés: Mme ANDRILLAT Patricia,
Secrétaire de Séance : M. Jérôme GIRARDEAU

1. ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Monsieur de BOUTRAY Pierre a été élu maire, Monsieur GROYER Bruno a été élu 1^{er} adjoint, Madame BOUET Emmanuelle, élue 2^{ème} adjoint. (voir PV)

2. DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES :

Monsieur de BOUTRAY Pierre, maire a été désigné délégué titulaire auprès de Saumur Val de Loire. Monsieur GROYER Bruno sera son suppléant.

3. DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX DIFFERENTS SYNDICATS :

RPI Les Verchers sur Layon /St Macaire du Bois : Pierre de BOUTRAY, Jérôme GIRARDEAU, Emmanuelle BOUET, Thibaut HENRION, Gilles DUQUENOY, Chantal SOYER.

Conseil d'école : Pierre de BOUTRAY, Emmanuelle BOUET

SIVT : Titulaire : Pierre de BOUTRAY, Suppléant : Martin ALEMANN

PNR : Titulaire : Martin ALEMANN, Suppléant : Alain LABBE

Sage Layon Aubance Louet : Titulaire : Thibaut HENRION, Suppléant : Bruno GROYER

SIEML : Titulaire : Gilles DUQUENOY, Suppléant : Etienne GABARD

4. DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Le maire fait partie systématiquement des commissions.

Voirie : Etienne GABARD, Alain LABBE, Martin ALEMANN, Thibaut HENRION, Patricia ANDRILLAT

Bâtiment : Bruno GROYER, Martin ALEMANN, Jérôme GIRARDEAU

Communication, Bulletin, Site Internet : Martin ALEMANN, Gabriel TAILLEE, Emmanuelle BOUET, Gilles DUQUENOY

Commission sociale : Emmanuelle BOUET, Martin ALEMANN, Chantal SOYER

Culture, Animations : Emmanuelle BOUET, Bruno GROYER, Susan ALEMANN

Environnement, Aménagement et Sentier de randonnée : Jérôme GIRARDEAU, Thibaut HENRION, Etienne GABARD, Patricia ANDRILLAT

Correspondant sécurité civile : Bruno GROYER

Correspondant défense : Gilles DUQUENOY

5. DELIBERATION GROUPE D'ACTEURS LOCAUX :

Afin de procéder à l'inventaire des zones humides sur le bassin du Thouet et les masses d'eau liées à la Loire, la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire nous demande de constituer un groupe d'acteurs locaux.

Le sujet sera abordé lors de la prochaine réunion du conseil.

6. INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Dans les communes de moins de 500 habitants, l'indemnité mensuelle maximum du maire est de 661.20 € et celle des adjoints est de 256.70 €.

Après vote, le conseil municipal décide d'attribuer 100 % au maire, 100 % au 1^{er} adjoint, 100 % au 2^{ème} adjoint

7. DELEGATIONS DE SIGNATURES ET DE FONCTIONS :

Monsieur le maire donne délégation de signature au premier adjoint. Ce dernier sera habilité à signer tous les documents qui se rapportent à la comptabilité, à la paie, et aux actes d'état civil.

8. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :

Après vote, le conseil municipal décide de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière bâtie soit 19.57 % ainsi que le taux de la taxe foncière non bâtie soit 36.39% pour l'année 2020.

9. QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le maire propose l'envoi des convocations des réunions de conseil ainsi que les comptes rendus par mail. Le conseil municipal accepte .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

Le prochain conseil est fixé au mercredi 10 juin 2020, mercredi 1 juillet à 20 h 15

de BOUTRAY Pierre

GROYER Bruno

BOUET Emmanuelle

GABARD Etienne

GIRARDEAU Jérôme

DUQUENOY Gilles

SOYER Chantal

ALEMANN Martin

HENRION Thibaut

LABBE Alain